

# Cleaner, safer, smarter<sup>(1)</sup>

**60 seconds with the  
fund manager\***

\* 60 secondes avec le gérant

**MARS 2024**

**Cette communication publicitaire est destinée  
aux investisseurs non-professionnels.**

(1) Pus propre, plus sûr, plus intelligente





## Johan Van Der Biest

Co-Head of Thematic Global Equity



## Allan Foll

Fund Manager

**De plus en plus d'investisseurs se tournent vers des stratégies thématiques afin d'accroître leur diversification globale. Johan Van Der Biest, Co-Head Thematic Global Equity, et Allan Foll, Fund Manager, expliquent que des compétences d'investissement thématique associées à une analyse financière solide est un préalable indispensable pour identifier les sociétés dans les technologies de pointe avec un potentiel de croissance important à des prix raisonnables.**

### **Pourquoi choisir une stratégie d'investissement axée sur la mobilité ?**

Les transports constituent la principale cause de pollution atmosphérique dans les villes. On estime que 4,2 millions<sup>(2)</sup> de décès prématurés sont liés à la pollution atmosphérique, soit plus que le paludisme et le sida réunis !

Investir dans la mobilité représente une opportunité stratégique majeure pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la mobilité est au cœur de la réduction de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, environ 1,35 million de personnes meurent chaque année à cause d'accidents de la route<sup>(3)</sup>. La mobilité sous sa forme actuelle doit donc être redéfinie.

Cette méga tendance offre ainsi un potentiel de croissance significatif, alimenté par l'évolution des technologies et des modèles commerciaux, notamment dans les domaines des véhicules électriques, des systèmes de transport intelligents et des solutions de mobilité partagée.

Enfin, investir dans la mobilité permet de contribuer à la construction d'un avenir plus durable, tout en offrant des opportunités de rendement attractives sur le long terme pour les investisseurs conscients des enjeux environnementaux et sociaux.

### **Quelles sont les études actuelles démontrant l'intérêt de la méga tendance de la mobilité ?**

Plusieurs études récentes, comme par exemple celle de Bloomberg<sup>(4)</sup> 1 concernant les voitures électriques, confirment l'importance croissante de la mobilité en tant que méga tendance d'investissement. Certaines montrent ainsi que les dépenses mondiales dans les technologies de la mobilité devraient augmenter de manière significative au cours des prochaines années, avec un accent particulier sur les véhicules électriques, les solutions de transport partagé et les infrastructures intelligentes<sup>(5)</sup>.

De plus, les tendances démographiques, telles que l'urbanisation croissante et l'évolution des comportements des consommateurs, renforcent la demande pour des solutions de mobilité innovantes et durables. Ces études fournissent une base solide pour orienter nos décisions d'investissement et notre allocation de capitaux dans ce secteur dynamique.

Notre conviction est que la transition vers la mobilité de nouvelle génération crée des opportunités d'investissement, entre autres, dans les voitures et les vélos électriques, les systèmes avancés d'aide à la conduite, les solutions de covoiturage, la mobilité numérique et les technologies des villes intelligentes.

## **60 SECONDS WITH THE FUND MANAGER**

(2) Source : World Health Organization

(3) Source : World Health Organization

(4) Perspectives 2021

(5) Source, Markets and Markets, Reportlinker, Allied Market Research



## Où trouvez-vous les meilleurs exemples d'entreprises impliquées dans une mobilité crée pour le monde de demain ?

Fabricants de véhicules électriques, conduite autonome, cybersécurité ... sont autant d'exemples de types d'activités contribuant au développement d'une mobilité de nouvelle génération.

Nous avons catégorisé les entreprises en trois grandes familles :

- Mobilité plus propre : les sociétés qui relèvent de cette catégorie interviennent dans les domaines suivants (liste non exhaustive) :

o Véhicules électriques, vélos électriques, trottinettes électriques ;

o Technologie des batteries ;

o Hydrogène et piles à combustible ;

o Transports publics ;

o Contrôle des émissions.

- Mobilité plus sûre : dans cette catégorie, nous regroupons les entreprises acteurs dans les industries suivantes (liste non exhaustive) :

o Conduite autonome ;

o Véhicules connectés ;

o Systèmes de circulation de nouvelle génération ;

o Assistance au conducteur.

- Enfin Mobilité plus intelligente : y sont intégrées les sociétés qui répondent aux problématiques suivantes (liste non exhaustive) :

o Mobilité numérique ;

o Ville intelligente ;

o Économie du partage ;

o Mobilité urbaine aérienne ;

o E-learning.

Tous ces domaines clés ont, selon nous, un fort potentiel de croissance et de développement. Autrement dit, la nouvelle mobilité offre aux investisseurs un large univers d'opportunités d'investissements.

## Comment identifier-vous les opportunités d'investissement ?

Notre processus de sélection des valeurs repose sur une analyse fondamentale rigoureuse, combinant à la fois des critères financiers traditionnels et des

considérations ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Pour commencer, nous appliquons des critères spécifiques liés à la mobilité, en nous concentrant sur les entreprises qui tirent un certain pourcentage de leurs revenus de solutions favorisant une mobilité plus propre, plus sûre et plus intelligente.

Ensuite, nous excluons les entreprises ne respectant pas les 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies et celles impliquées dans des activités controversées. Nous évaluons également les sociétés en fonction de leur capacité à créer de la valeur à long terme, en intégrant la durabilité dans leurs activités commerciales et en tenant compte des intérêts des parties prenantes.

Enfin, nous examinons attentivement cinq critères fondamentaux : la qualité du management, le potentiel de croissance, le positionnement concurrentiel, le niveau de rentabilité et le niveau d'endettement.

## En quoi l'approche de Candriam est-elle différente des stratégies concurrentiels ?

Candriam se distingue dans le domaine de la mobilité grâce à son approche spécifique et à son expertise spécialisée. Notre approche se démarque par l'intégration d'un troisième pilier essentiel : la mobilité intelligente, qui revêt une importance capitale à nos yeux. Nous croyons fermement que la méthode la plus efficace pour atténuer les émissions de carbone engendrées par le trafic routier est d'adopter des alternatives viables.

Depuis 2011, notre équipe dédiée à la gestion d'actions thématiques internationales s'efforce d'identifier les tendances émergentes et de proposer des stratégies d'investissement innovantes. Composée de plus de vingt professionnels de l'investissement, notre équipe possède une solide formation financière et une connaissance approfondie des industries liées à la mobilité. Cette combinaison de compétences nous permet de mener une analyse approfondie et de sélectionner les entreprises les mieux positionnées pour bénéficier de la transition vers une mobilité plus durable. De plus, l'intégration ESG dans notre processus d'investissement nous permet de sélectionner des sociétés alignées avec des pratiques commerciales responsables et des objectifs de développement durable. Enfin, grâce à notre expérience, nous sommes en mesure de fournir à nos clients des solutions d'investissement différenciées et à forte valeur ajoutée.

# Les principaux risques de la stratégie sont :

## • Risque de perte en capital :

L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie sur le capital investi dans le compartiment concerné ; il est possible que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

## • Risque lié aux actions :

Certains compartiments peuvent être exposés au risque de marché actions (par le biais de valeurs mobilières et/ou par le biais de produits dérivés). Ces investissements, entraînant une exposition à l'achat ou à la vente, peuvent entraîner des risques de pertes importantes. Une variation du marché actions dans le sens inverse des positions pourrait entraîner des risques de pertes et pourrait faire baisser la valeur nette d'inventaire du compartiment.

## • Risque lié à l'investissement ESG :

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam. Ces hypothèses sont émises selon des modèles de notation ESG propres à Candriam dont la mise en œuvre nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée. La disponibilité, la qualité et la fiabilité de ces données peuvent varier, et donc impacter les notes ESG de Candriam. Pour plus d'informations sur le risque d'investissement ESG, veuillez-vous référer aux documents réglementaires.

## • Risque de change :

Le risque de change provient des investissements directs du compartiment et de ses interventions sur les instruments financiers à terme, résultant en une exposition à une devise autre que celle de valorisation du compartiment. Les variations du cours de change de cette devise contre celle de valorisation du compartiment peuvent impacter négativement

la valeur des actifs en portefeuille.

## • Risque lié aux pays émergents :

Les mouvements de marchés peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les marchés développés, ce qui peut entraîner une baisse substantielle de la valeur nette d'inventaire en cas de mouvements contraires aux positions prises. La volatilité peut être induite par un risque global du marché ou être déclenchée par les vicissitudes d'un seul titre. Des risques de concentration sectorielle peuvent également prévaloir sur certains marchés émergents. Ces risques peuvent aussi être cause de volatilité accrue. Les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, sociales, légales et fiscales graves ou d'autres événements pouvant négativement impacter les compartiments qui y investissent. De plus, les services locaux de dépositaire ou de sous-dépositaire restent sous-développés dans de nombreux pays non membres de l'OCDE ainsi que dans les pays émergents, et les opérations effectuées sur ces marchés sont sujets à des risques de transaction et de conservation. Dans certains cas, le fonds peut ne pas être en mesure de recouvrer tout ou partie de ses actifs ou peut s'exposer à des retards de livraison pour récupérer ses actifs.

Les risques énumérés ne sont pas exhaustifs et de plus amples détails sur les risques sont disponibles dans les documents réglementaires.



Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site [www.candriam.com](http://www.candriam.com) les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer. L'investisseur supporte un risque de perte en capital.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans cette communication sont disponibles sur la page du site internet de Candriam <https://www.candriam.com/fr-fr/professional/sfdr/>